

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001127738		1ere Gachée: 16:28 (1)		Date: 04/06/2026		HIOL2606042310		Zone: Sous Centrale	
client: 411320		Quantité: 16.00 m3		référence commande(2):				Véhicule: LM LM	
chantier: DEPART		MARNE BETON S.A.		20 VOIE CHANTERAIN		51520 Recy		LM LUI MEME	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale		00:00	
16:35								température: vitesse du vent: validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
POGRA2TON		GRANULAT						consistance(7) Dmax	
								10	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
				0					
appellation commerciale		GRAVILLON 4/10 HTM							
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE					
						NOM:			
						signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9):		signature:							
type et quantité:									
demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1